

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº P19-0048529

143245

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **0586**

Société : **R.A.M.**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **Mohamed Zerragh**

Date de naissance : **1937**

Adresse : **31 rue 16, Hay Inar I. Casablanca**

Tél. : **0700 188811**

Total des frais engagés : _____ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **28/12/2021**

Nom et prénom du malade : **Bentiache Sfia** Age: _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **H.T.A**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **1 - 01 - 2023** Casablanca Le : **01 / 01 / 2023**

Signature de l'adhérent(e) :

47

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/11/2020	Consultation			<i>[Signature]</i>
	CLINIQUE CALIFORNIE			
	545, Bd Panoramique Casablanca			
	Tel: 0522 50 80 80 / 0522 50 80 80			
	Fax: 0522 50 76 98 - Casablanca			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	28/11/2020	108610

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

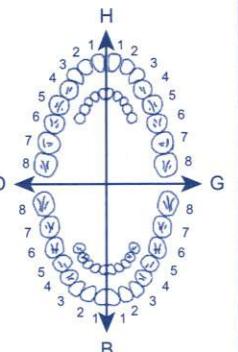
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

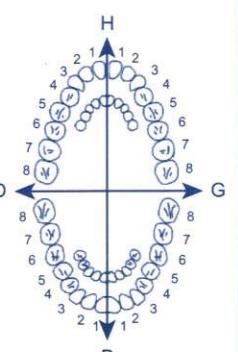
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION CCEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE		
	H	G	CCEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION
	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	
D	B		

[Création, remont, adjonction]		
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		CCEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة " كاليفورنيا " الدار البيضاء " Clinique " Californie "

Urgences Médico-Chirurgicales 24h / 24h

مستعجلات 24\24 ساعة

Drs Boattine Sfia 28/02/2011.
 - 223,000 x 3 = 669,000
 - Exchange 160 local 1000
 - 87 50
 - Detarif 3 mg 120ml
 - 30,000 x 3 = 90,000
 - Keddejé 7mg 100ml



545 ، شارع المنظر العام - كاليفورنيا - الدار البيضاء

545 , Boulevard Panoramique - Californie - Casabl.

Tél : 0522 50 80 80 / 0522 52 55 55 - الهاتف : Fax : 0522 50 76 96

E-mail : cliniquecalifornie@gmail.com - الموقع الإلكتروني : Site web : www.cliniquecalifornie.net



611800103060 6

EXFORGE ○
10mg/160mg

28 comprimés pelliculés

PPV : 273,00 DH



611800103060 6

EXFORGE ○
10mg/160mg

28 comprimés pelliculés

PPV : 273,00 DH



611800103060 6

EXFORGE ○
10mg/160mg

28 comprimés pelliculés

PPV : 273,00 DH

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg

28 comprimés ○

PPV 87DH50

V140977/01

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg

28 comprimés ○

PPV 87DH50

KARDEGIC® 75mg

Acétylsalicylate de DL-Lysine

poudre pour solution buvable en sachet-dose

SANOFI

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

• Gardez cette notice. Veuillez avoir besoin de la relire. • Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien. • Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres. • Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, ou votre pharmacien. Cela s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

1. QU'EST-CE QUE KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique :

ANTI-THROMBOQUINOLINHIBITEUR DE L'AGGRÉATION PLAQUETTAIRE, HÉPARINE EXCLUE.

Ce médicament contient de l'aspirine. KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose appartient à la famille des inhibiteurs de l'aggrégation plaquettaire.

KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose agit sur les plaquettes présentes dans le sang et permet de fluidifier le sang.

Indications thérapeutiques :

KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose est utilisé pour prévenir les récidives d'accidents vasculaires cérébraux ou cardiaques provoqués par des caillots dans les artères du cerveau ou du cœur.

Votre médecin peut décider d'associer ce médicament à d'autres traitements si le juge nécessaire. Ce médicament est réservé à l'adulte. Vous ne devez pas débutez un traitement par KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose sans l'accord de votre médecin.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose ?

Ne prenez jamais KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose :

• si vous êtes allergique à la substance active (Acétylsalicylate de DL-lysine) ou à l'un des autres composants contenus dans KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose, mentionnés dans la rubrique 6.

• si vous êtes allergique (hypersensible) à un médicament de la même famille que l'aspirine (les anti-inflammatoires non stéroïdiens - ANS).

• si vous êtes enceinte, à partir du début du 6ème mois de grossesse (au-delà de 24 semaines d'aménorrhée) pour des doses supérieures à 100 mg par jour.

• si vous avez ou avez déjà eu de l'asthme ou des polypes nasaux associés à un asthme provoqué par la prise d'aspirine ou d'un médicament de la même famille (les ANS).

• si vous souffrez actuellement d'un ulcère de l'estomac ou duodénum.

• si vous avez déjà eu une hémorragie ou une perforation au niveau de l'estomac après avoir pris de l'aspirine ou un autre médicament de la même famille (les anti-inflammatoires non stéroïdiens),

• si vous souffrez de saignements ou si votre médecin a identifié chez vous des risques de saignements,

• si vous avez une maladie grave du foie, des reins ou du cœur,

• si vous êtes atteint d'une mastocytose (maladie des cellules impliquées dans les réactions allergiques) car il existe un risque de réactions allergiques sévères.

Avertissements et précautions :

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose.

Avant de prendre ce médicament, prévenez votre médecin :

• si vous avez une maladie héréditaire des gouttes rouges, apposée déficit en G6PD, car des doses élevées d'aspirine peuvent alors provoquer une destruction des globules rouges,

• si vous avez déjà eu un ulcère de l'estomac ou du duodénum ou une inflammation de l'estomac (gastroite),

• si vous avez déjà eu des saignements digestifs (vomissements de sang ou présence de sang dans les selles),

• si vous avez une maladie des reins ou du foie,

• si vous avez une hypertension artérielle (tension artérielle élevée),

• si vous avez des réactions abondantes.

Des syndromes de Reye, pathologies très rares mais présentant un risque vital, ont été observés chez des enfants avec des signes d'infection virale [en particulier varicelle et épisodes d'allure grippale] et recevant de l'acide acétylsalicylique. KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose

ne doit pas être administré aux enfants et aux adolescents.

Pendant le traitement, des saignements ou des douleurs dans le ventre peuvent survenir. Le risque de survenue de ces effets augmente avec la dose, chez les personnes âgées, chez les personnes de faible poids corporel, chez les personnes ayant déjà souffert d'ulcère de l'estomac et en cas d'association à certains médicaments (voir rubrique 4). Autres médicaments et KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose ». Consultez immédiatement votre médecin en cas de survenue de tels effets.

Si une intervention chirurgicale est prévue :

L'aspirine augmente les risques de saignements même à de très faibles doses, et ce même lorsque la dernière prise de ce médicament date de plusieurs jours. Prévenez votre médecin traitant, votre chirurgien, l'anesthésiste ou votre dentiste de la prise de ce médicament, dans le cas où une opération, même mineure, est envisagée.

Enfants et adolescents

Voir paragraphe ci-dessus « Avant de prendre ce médicament, prévenez votre médecin ». KARDEGIC ne doit pas être administré aux enfants et aux adolescents.

Autres médicaments et KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose

Ce médicament contient de l'aspirine. D'autres médicaments en contiennent. Vous ne devez pas prendre en même temps que KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose d'autres médicaments contenant de l'aspirine ou un médicament de la même famille (les ANS comme par exemple l'ibuprofène) sans en parler à votre médecin ou à votre pharmacien. L'association de ces médicaments à KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose pourrait entraîner un surdosage et augmenter ainsi le risque d'effets indésirables, notamment les saignements. Utilisez attentivement les notices des autres médicaments que vous prenez afin de vous assurer que ces médicaments ne contiennent pas d'aspirine et/ou d'anti-inflammatoire non stéroïdien.

Sauf avis contraire de votre médecin, vous ne devez pas prendre KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose en même temps que :

- un anticoagulant oral (médicament utilisé pour fluidifier le sang) si vous avez un antécédent d'ulcère de l'estomac ou du duodénum,
- un autre médicament à base de ticlopidine ou clopidogrel (médicaments utilisés pour fluidifier le sang), sauf dans certaines situations où votre médecin pourra vous prescrire conjointement de l'aspirine et du clopidogrel,
- un autre médicament à base de benzborbromane ou probénécide (médicaments utilisés pour traiter la goutte),
- un autre médicament à base d'aspiragine (médicament utilisé pour diminuer le nombre de plaquettes dans le sang),
- le ticagrelor en dehors des indications validées,
- un autre médicament à base de fibratolide (médicament utilisé pour le traitement d'une maladie dans laquelle les vaisseaux sanguins du foie sont endommagés et obstrués par des caillots sanguins),
- nicorandil (médicament utilisé pour traiter l'angine de poitrine).

Informez votre médecin si vous prenez un médicament à base de :

- méthotrexate utilisé à des doses supérieures à 20 mg/semaine (médicament utilisé pour traiter certains cancers),
- topiques gazeux-intestinal, antiacides et absorbants (médicaments utilisés pour traiter les diarrées digestives ou les ulcères digestifs),
- anti-coagulant oral, thrombolytiques ou hépariniques (médicaments utilisés pour fluidifier le sang),
- anti-inflammatoires non stéroïdiens (médicament utilisé dans le traitement de la douleur et de la fièvre),
- ticagrelor (dans les indications validées),
- colchicine,
- ibuprofène,
- un inhibiteur de la COX 2 (réduisant la douleur et l'inflammation),
- médicamenteux.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament à base de l'acide acétylsalicylique (ASA) ou de l'acide salicylique.

KARDEGIC 75 MG SACHETS B30

P.R.V.: 30DH70

durée de la sérotinine (médicaments utilisés pour traiter la

grossesse, comment pris ou pourriez prendre

autre médicament contenants

jusqu'à 100 mg par jour ; Pendant

risque augmenté de

chez une grossesse, également, à prendre AUCUN ordonnance) ; médecin spécialiste

KARDEGIC® 75mg

Acétylsalicylate de DL-Lysine

poudre pour solution buvable en sachet-dose

SANOFI

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

• Gardez cette notice. Veuillez avoir besoin de la relire. • Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien. • Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres. • Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, ou votre pharmacien. Cela s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

1. QU'EST-CE QUE KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique :

ANTI-THROMBOQUINOLINHIBITEUR DE L'AGGRÉATION PLAQUETTAIRE, HÉPARINE EXCLUE.

Ce médicament contient de l'aspirine. KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose appartient à la famille des inhibiteurs de l'aggrégation plaquettaire.

KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose agit sur les plaquettes présentes dans le sang et permet de fluidifier le sang.

Indications thérapeutiques :

KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose est utilisé pour prévenir les récidives d'accidents vasculaires cérébraux ou cardiaques provoqués par des caillots dans les artères du cerveau ou du cœur.

Votre médecin peut décider d'associer ce médicament à d'autres traitements si le juge nécessaire. Ce médicament est réservé à l'adulte. Vous ne devez pas débutez un traitement par KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose sans l'accord de votre médecin.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose ?

Ne prenez jamais KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose :

• si vous êtes allergique à la substance active (Acétylsalicylate de DL-lysine) ou à l'un des autres composants contenus dans KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose, mentionnés dans la rubrique 6.

• si vous êtes allergique (hypersensible) à un médicament de la même famille que l'aspirine (les anti-inflammatoires non stéroïdiens - ANS).

• si vous êtes enceinte, à partir du début du 6ème mois de grossesse (au-delà de 24 semaines d'aménorrhée) pour des doses supérieures à 100 mg par jour.

• si vous avez ou avez déjà eu de l'asthme ou des polypes nasaux associés à un asthme provoqué par la prise d'aspirine ou d'un médicament de la même famille (les ANS).

• si vous souffrez actuellement d'un ulcère de l'estomac ou duodénum.

• si vous avez déjà eu une hémorragie ou une perforation au niveau de l'estomac après avoir pris de l'aspirine ou un autre médicament de la même famille (les anti-inflammatoires non stéroïdiens),

• si vous souffrez de saignements ou si votre médecin a identifié chez vous des risques de saignements,

• si vous avez une maladie grave du foie, des reins ou du cœur,

• si vous êtes atteint d'une mastocytose (maladie des cellules impliquées dans les réactions allergiques) car il existe un risque de réactions allergiques sévères.

Avertissements et précautions :

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose.

Avant de prendre ce médicament, prévenez votre médecin :

• si vous avez une maladie héréditaire des gouttes rouges, apposée déficit en G6PD, car des doses élevées d'aspirine peuvent alors provoquer une destruction des globules rouges,

• si vous avez déjà eu un ulcère de l'estomac ou du duodénum ou une inflammation de l'estomac (gastroite),

• si vous avez déjà eu des saignements digestifs (vomissements de sang ou présence de sang dans les selles),

• si vous avez une maladie des reins ou du foie,

• si vous avez une hypertension artérielle (tension artérielle élevée),

• si vous avez des réactions abondantes.

Des syndromes de Reye, pathologies très rares mais présentant un risque vital, ont été observés chez des enfants avec des signes d'infection virale [en particulier varicelle et épisodes d'allure grippale] et recevant de l'acide acétylsalicylique. KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose

ne doit pas être administré aux enfants et aux adolescents.

Pendant le traitement, des saignements ou des douleurs dans le ventre peuvent survenir. Le risque de survenue de ces effets augmente avec la dose, chez les personnes âgées, chez les personnes de faible poids corporel, chez les personnes ayant déjà souffert d'ulcère de l'estomac et en cas d'association à certains médicaments (voir rubrique 4). Autres médicaments et KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose ». Consultez immédiatement votre médecin en cas de survenue de tels effets.

Si une intervention chirurgicale est prévue :

L'aspirine augmente les risques de saignements même à de très faibles doses, et ce même lorsque la dernière prise de ce médicament date de plusieurs jours. Prévenez votre médecin traitant, votre chirurgien, l'anesthésiste ou votre dentiste de la prise de ce médicament, dans le cas où une opération, même mineure, est envisagée.

Enfants et adolescents

Voir paragraphe ci-dessus « Avant de prendre ce médicament, prévenez votre médecin ». KARDEGIC ne doit pas être administré aux enfants et aux adolescents.

Autres médicaments et KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose

Ce médicament contient de l'aspirine. D'autres médicaments en contiennent. Vous ne devez pas prendre en même temps que KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose d'autres médicaments contenant de l'aspirine ou un médicament de la même famille (les ANS comme par exemple l'ibuprofène) sans en parler à votre médecin ou à votre pharmacien. L'association de ces médicaments à KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose pourrait entraîner un surdosage et augmenter ainsi le risque d'effets indésirables, notamment les saignements. Utilisez attentivement les notices des autres médicaments que vous prenez afin de vous assurer que ces médicaments ne contiennent pas d'aspirine et/ou d'anti-inflammatoire non stéroïdien.

Sauf avis contraire de votre médecin, vous ne devez pas prendre KARDEGIC 75 mg, poudre pour solution buvable en sachet-dose en même temps que :

- un anticoagulant oral (médicament utilisé pour fluidifier le sang) si vous avez un antécédent d'ulcère de l'estomac ou du duodénum,
- un autre médicament à base de ticlopidine ou clopidogrel (médicaments utilisés pour fluidifier le sang), sauf dans certaines situations où votre médecin pourra vous prescrire conjointement de l'aspirine et du clopidogrel,
- un autre médicament à base de benzborbromane ou probénécide (médicaments utilisés pour traiter la goutte),
- un autre médicament à base d'aspiragine (médicament utilisé pour diminuer le nombre de plaquettes dans le sang),
- le ticagrelor en dehors des indications validées,
- un autre médicament à base de fibratolide (médicament utilisé pour le traitement d'une maladie dans laquelle les vaisseaux sanguins du foie sont endommagés et obstrués par des caillots sanguins),
- nicardipine (médicament utilisé pour traiter l'angine de poitrine).

Informez votre médecin si vous prenez un médicament à base de :

- méthotrexate utilisé à des doses supérieures à 20 mg/semaine (médicament utilisé pour traiter certains cancers),
- topiques gazeux-intestinal, antiacides et absorbants (médicaments utilisés pour traiter les diarrées digestives ou les ulcères digestifs),

• anti-coagulant oral, thrombolytiques ou hépariniques (médicaments utilisés pour fluidifier le sang),

• anti-inflammatoires non stéroïdiens (médicament utilisé dans le traitement de la douleur et de la fièvre),

• ticagrelor (dans les indications validées),

• colchicine, ibuprofène,

• un inhibiteur de la dépression ou le médicamenteux.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

KARDEGIC 75 MG, SACHETS B30

P.P.V.: 30DH70

118000 061847

capture de la sérotinine (médicaments utilisés pour traiter la

depresion ou le médicamenteux)

informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.

Informez votre médecin si vous prenez tout autre médicament.



Clinique "Californie"

Casablanca, le 28/11/2002

Le Docteur EL AMRANI

prie Mme Bouzidene Sfia

d'accepter l'expression de ses sentiments
distingués et lui présente suivant l'usage,
sa note d'honoraires pour

Consultation + ECG

S'élevant à la somme de A 300,00 Dhs

CLINIQUE CALIFORNIE
545, Bd Panoramique Casablanca
Tel: 0522 50 80 80 / 0522 52 55 55
Fax: 0522 50 76 98 - Casablanca

Bouziane, Sfia
ID:
D-naiss:
ans.

28-Déc-2022 00:50:55

Fréq. Card.: 59 BPM
Int PR: 157 ms
Dur.QRS: 104 ms
QT/QTc: 416/416 ms
Axes P-R-T: 68 26 85

Amale EL ATRANI
CARDIOLOGUE
CLINIQUE CALIFORNIE
545, Bd Panoramique, Casablanca - Tél: 0522 50 80 80

